



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 20 décembre 2024

Deuxièmes assises régionales du logement en Occitanie : 350 acteurs réunis pour partager le plan d'action régional en faveur du logement

Le jeudi 19 décembre 2024, Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a réuni 350 participants pour les deuxièmes assises régionales du logement en Occitanie à Labège. Les collectivités locales et les services de l'État, les partenaires de la solidarité et de la construction, les bailleurs, les promoteurs, les aménageurs, et des experts (notamment universitaires), étaient présents pour partager un plan d'actions régional en faveur du logement en Occitanie. Ce travail partenarial a été initié par l'État début 2024.

L'attractivité de la région Occitanie devrait assurer une croissance démographique continue pour les prochaines années : l'enjeu du logement et de l'hébergement reste une préoccupation essentielle. Notre région est marquée par un taux d'équipement en logement social de 11,5 %, très inférieur à la moyenne nationale, il est donc nécessaire d'améliorer la construction de nouveaux logements sociaux. Avec un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale, il faut pouvoir répondre aux besoins des personnes les plus fragiles et aux besoins d'accession à la propriété tout en optimisant les parcours résidentiels au sein du parc existant. Le logement se doit aussi de répondre aux enjeux environnementaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, cela passe par des efforts constants sur la réhabilitation des logements, en synergie avec les travaux sur la planification écologique (COP) et l'ambitieuse politique de rénovation portée par France Rénov'. Ces actions auront pour effet connexe de redonner du pouvoir d'achat aux habitants en réduisant d'autant leur facture énergétique.

Le 8 décembre 2023, plus de 300 acteurs du logement se réunissaient pour les premières assises régionales du logement, au cours desquelles était ressortie une véritable convergence entre tous les acteurs pour avancer sur l'ensemble des enjeux. Depuis et tout au long de l'année 2024, quatre groupes de travail se sont réunis pour échanger, débattre et co-construire un plan d'actions partagé.

Ce document collectif et collégial présente des actions concrètes en faveur de la production et de la rénovation des logements et de l'habitat en Occitanie.

Le plan comprend une soixantaine d'actions structurées autour de 5 axes :

- Produire du logement, relancer la production de logements sociaux, s'adapter aux territoires
- Agir sur l'habitat existant
- Faciliter les parcours résidentiels : proposer une offre adaptée aux différentes situations
- Accélérer la rénovation des logements et prendre en compte le changement climatique
- Construire des parcours d'accompagnement sans rupture.

Retrouvez l'ensemble des actions sous : <https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/2emes-assises-regionales-du-logement-a26573.html>

CONTACTS PRESSE

Delphine AMILHAU

Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Romarc ZURCZAK

Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [X](#) et [Facebook](#)